

Contrat d'objectifs territorial (COT) « Productions agricole, sylvicole et Travaux Paysagers »

« Maison de la saisonnalité »

Objectifs : Mise en place d'un point d'accueil, d'information et d'orientation qui répond aux besoins des acteurs de l'emploi saisonnier dans les bassins d'emploi du Loudunais et du Thouarsais. Saisonniers, employeurs et acteurs locaux y trouvent les ressources nécessaires pour organiser la saison : emploi, logement, formation, santé, droit du travail, protection sociale, transport...

Description : Le projet prévoit :

- L'information sur les métiers et la rencontre entre producteurs et candidats dans le cadre du Forum de l'Emploi Agricole,
- L'orientation vers le dispositif d'intermédiation de Pôle Emploi des demandeurs d'emploi en recherche de contrats saisonniers et des producteurs
- L'organisation d'un hébergement sur l'ensemble de la zone de production pour 100 à 150 saisonniers sur 7 sites, et d'une médiation de nuit,
- La mise en œuvre d'un accompagnement socio-professionnel des saisonniers hébergés assuré par deux salariés, permettant d'accompagner les saisonniers en emploi,
- La sécurisation des parcours professionnels des saisonniers, notamment en orientant les publics vers les prescripteurs de formation.

Bénéficiaires : Saisonniers et demandeurs d'emploi.

Calendrier et étapes : L'action se déroule en 2016.

Coût total de l'action : 62 100 €.

Financement : Région, Etat, CG 86, ADEFA, ANEFA, MSA, Producteurs et saisonniers.

Porteur de l'action : ADEFA 86.

Contact : ADEFA 86 - adefa-vienne@anefa.org

Année 2016 - Fiche Action (mise à jour 08/16)

